

La confiance, ça se mérite

## Droits de douane et politique budgétaire : l'heure de vérité

Les inquiétudes croissantes concernant les déficits budgétaires et la dette aux États-Unis, en Europe et au Japon, les négociations commerciales internationales et les risques géopolitiques au Moyen-Orient ont fortement influencé l'évolution des marchés. Dans ce contexte, les investisseurs devraient maintenir une approche équilibrée et adopter une position légèrement favorable aux actifs risqués.



Amundi Investment Institute

#### Communication marketing



### La « grande et belle loi » de D. Trump au centre de l'attention

Les inquiétudes concernant la dette aux États-Unis et les anticipations de relance gouvernementale en Europe soulignent la nécessité de rechercher de la valeur dans différentes zones géographiques. Nous privilégions une approche mondiale des obligations et voyons des opportunités de pentification de la courbe des taux en Europe et au Royaume-Uni.



### Niveau élevé d'incertitude en raison des négociations commerciales

L'approche américaine manque de clarté et pourrait provoquer de la volatilité dans les marchés actions, en particulier dans les secteurs les plus chers. Nous privilégions les segments attrayants et de qualité qui pourraient tirer leur épingle du jeu dans ce contexte de volatilité. Il s'agit notamment des petites et moyennes capitalisations européennes, des actions britanniques et japonaises.



#### Opportunités sur les marchés émergents axés sur la consommation intérieure

La croissance des marchés émergents reste solide. Sur ces marchés, de nombreuses entreprises sont tournées vers la consommation intérieure, par exemple en ce qui concerne les actions indiennes. Sur d'autres marchés émergents en Europe (Hongrie) et en Amérique latine (Colombie, Pérou), il existe des opportunités sur les marchés obligataires.



### Privilégier les obligations d'entreprises de qualité et les banques

Les investisseurs devraient éviter les obligations d'entreprises de qualité trop basse. Les bilans sains des entreprises et les baisses de taux de la Banque centrale européenne (BCE) indiquent un fort potentiel pour les obligations d'entreprises européennes, en particulier pour les banques de l'UE. Au niveau mondial, nous apprécions les secteurs tels que les banques et les entreprises pharmaceutiques.

66

# Rester rigoureux et vigilant face aux risques

La croissance économique et les bénéfices devraient rester stables, mais l'endettement mondial important, les risques d'inflation aux États-Unis et les valorisations élevées signifient que ce n'est pas le meilleur moment pour s'exposer davantage aux actifs risqués. Les investisseurs devraient s'intéresser aux opportunités offertes par les actions européennes, japonaises et des marchés émergents, tout en diversifiant\* leurs portefeuilles avec des actifs tels que l'or et les obligations d'État.



#### **Glossaire**

- 1. Obligation de qualité (investment grade): désigne les titres dont la notation par Standard & Poors est supérieure ou égale à BBB- et considérés par eux comme présentant un faible risque de non-remboursement.
- 2. Pentification de la courbe des taux : augmentation de l'écart entre les taux d'intérêt à long terme et à court terme, ce qui rend la courbe des taux plus « pentue ».
- **3. Volatilité** : mesure de la variation rapide et importante des prix d'un actif financier, comme une action ou une obligation.
- 4. « Grande et belle loi » : désigne le projet de loi budgétaire de l'administration américaine (« One Big Beautiful Bill »).

#### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

\*La diversification ne garantit pas un bénéfice et ne protège pas contre les pertes.

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les margues et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Date de publication : 7 juillet 2025

**Amundi Asset Management :** Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :

https://www.amundi.fr/fr\_part













